

Dessinateur(trice) bâtiment*

*Voir [Dessinateur\(trice\) projeteur\(trice\) tous corps d'état \(TCE\)](#) (Répertoire des métiers de la FPH, mars 2015)

Dessiner les éléments d'un projet conçu par le responsable des services techniques ou le conducteur d'opérations.

Actualiser les pièces graphiques du patrimoine de l'établissement.

INGÉNIERIE ET MAINTENANCE TECHNIQUE INGÉNIERIE ET RÉALISATIONS TOUS CORPS D'ÉTAT (TCE)

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM
Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS
[20F30](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Contrôle de la conformité et/ou de validité des documents, relatifs à son domaine
- Élaboration et mise à jour de schémas et/ou plans techniques, relevant de son domaine d'activité
- Montage et instruction de dossiers relatifs à son domaine d'activité
- Réalisation de schémas et plans techniques, relevant de son domaine d'activité
- Retouches d'images
- Tirage, pliage de documents, de plans

SAVOIR-FAIRE

- Argumenter, influencer et convaincre un ou plusieurs interlocuteurs, dans son domaine de compétence
- Définir et réaliser une charte graphique
- Imaginer une composition visuelle
- Lire et interpréter des plans techniques, des croquis relatifs à son domaine de compétence
- Mesurer et retranscrire les informations sur un plan bâtiment
- Utiliser les logiciels métier
- Utiliser une procédure, un code, un langage, un protocole, une réglementation spécifique à son domaine

CONNAISSANCES REQUISES

- Bâtiments et installations (22454)
- Ergonomie (42898)
- Gestes et postures- manutention (43491)
- Logiciel dédié à la gestion documentaire (46373)
- Logiciels DAO/CAO (30926)
- Normes, règlements techniques et de sécurité (42854)

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Pôle emploi Code ROME : F1104 Dessin BTP](#)
- [CNFPT Répertoire des métiers territoriaux : 17/C/19 - Dessinateur\(trice\) CAO-DAO](#)

TEXTES DE RÉFÉRENCES

- [Décret n° 91-868 du 5 septembre 1991](#)
- [Arrêté du 3 mars 1993](#)

FORMATION

BEP, CAP, BAC pro, BAC +2 dans le domaine du génie civil (BTS, DUT), Licence pro

Bac STI Génie civil (2024)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 4 (Bac)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'éducation nationale

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale

ADMISSIBILITÉ

A partir d'une seconde générale ou technologique.

Par une réorientation à partir d'une première S.

Après un B.E.P. dans le domaine du BTP, de la charpente métallique, ...

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

PROGRAMME

DURÉE

2 ans (Première, terminale)

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français

Philosophie

Histoire - Géographie

Langues vivantes (LV1, LV2 en anglais, espagnol, allemand, italien)

Mathématiques

Sciences physiques

Etude des Constructions (E.D.C.) - cours, TP, TD

Etude des Systèmes et Techniques Industrielles (E.S.T.I.) - cours, TP, TD

Education physique

ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Construction

Etude statique des ouvrages et de la résistance des matériaux

Travaux pratiques en laboratoire

Topographie

Coffrage et d'étalement en atelier

Réalisation d'ouvrages et préparation des travaux avec outils informatiques

Visites de chantiers

OBTENTION DU DIPLÔME

EPREUVES ANTICIPÉES (FIN DE PREMIÈRE)

Français :

- écrit (4h), coeff. 2
- oral (20 min), coeff. 1

Histoire géographique (oral 20 min, coeff. 1)

EPREUVES TERMINALES

Philosophie (écrit 4 h, coeff. 2)

Langue vivante 1 (écrit 2 h, coeff. 2)

Mathématiques (écrit 4 h, coeff. 4)

Sciences Physiques et physique appliquée (écrit 2 h, coeff. 5)

Etude des systèmes techniques industriels (Epreuve pratique 6 h, coeff. 9)

Etude des constructions (écrit 6 h, coeff. 8)

Education physique et sportive (coeff. 2)

BTS Bâtiment (22254+22354)

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 5 (Bac + 2, BTS, DUT)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'éducation nationale

VALIDEUR

Dispositif académique de validation des acquis (DAVA)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale et continue

En contrat d'apprentissage

En contrat de professionnalisation

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

Bac STI Génie civil ou Génie mécanique, Bac STI, Bac S, Brevet de Technicien Encadrement de Chantier ou Bac Pro du secteur du Bâtiment.

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

PROGRAMME

DURÉE

2 ans

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (40 % DU TEMPS HEBDOMADAIRE)

Français

Langue vivante étrangère I

Mathématiques

Sciences physiques

Facultatif : Langue vivante étrangère II

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (60% DU TEMPS HEBDOMADAIRE)

Etude des constructions : Elaboration d'une note de calcul de structures + Elaboration de solutions constructives

Essais, mesures, contrôles : Topographie + Laboratoire

Epreuve professionnelle de synthèse : Projet (Compte rendu d'activité en milieu professionnel + Economie et gestion de l'entreprise)

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20.

Licence professionnelle Génie civil et construction Option Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le BTP

INFOS GÉNÉRALES

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 6 (Licence)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

VALIDEUR

Université Montpellier 2 - sciences et techniques du Languedoc

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

[Présentation de la formation \(Université Montpellier 2\)](#)

ACCÈS

VOIE D'ACCÈS AU DIPLÔME

Formation initiale (en contrat d'apprentissage)

Formation continue

ADMISSIBILITÉ

Etre titulaire d'un des diplômes suivants :

- BTS Bâtiment, Travaux Publics, Topographie, Etude et Economie de la Construction, Enveloppes du Bâtiment, Domotique, Architecture d'intérieur
 - DUT Génie Civil Bâtiment, Génie Civil Travaux Publics et Aménagement, Génie Civil Equipements du Bâtiment, Génie Thermique
 - DEUG Scientifique ou Technologique + 1 année spéciale Génie Civil ou un Diplôme de 1er cycle des Etudes d'Architecture. (examen cas par cas).
-

MODALITÉS D'ADMISSION

Sur dossier

JURY

Enseignants et professionnels

PROGRAMME

DURÉE

1 an (410 h)

Formation en alternance (2 semaines à l'IUT et 2 semaines en entreprise)

ENSEIGNEMENTS

Enseignements Généraux (50h)

D.A.O./C.A.O. (125 h)

Applicatifs Professionnalisants (90 h)

Informatique et Maintenance (75 h)

Gestion de réseau, Internet (70 h)

Création d'un applicatif métier par programmation des logiciels CAO-DAO étudiés en centre de formation (140 h)

OBTENTION DU DIPLÔME

Avoir obtenu une moyenne générale d'au moins 10/20.

STATUT ET ACCÈS

Corps des dessinateurs (cadre d'extinction)

STATUT DANS LA FPH

Catégorie C

Grades

- Dessinateur (12 échelons)
 - Dessinateur principal (10 échelons)
-

ÉVOLUTION DANS LA FPH

AU GRADE DE DESSINATEUR PRINCIPAL

Inscription au choix au tableau annuel d'avancement établi par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

CONDITIONS

- Avoir atteint le 6^{ème} échelon du grade de dessinateur
 - Compter au moins 5 ans de services effectifs dans le grade de dessinateur ou un grade équivalent
-

AU GRADE DE TECHNICIEN HOSPITALIER

Inscription sur une liste d'aptitude établie après examen professionnel

Conditions

- Etre membre des corps de la maîtrise ouvrière, des personnels ouvriers et des dessinateurs
- Justifier de 7 ans de services publics

OU

Inscription au choix sur une liste d'aptitude établie par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle

- Etre membre des corps de la maîtrise ouvrière, des personnels ouvriers et des dessinateurs
 - Justifier d'au moins 9 ans de services publics
-

AU GRADE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR HOSPITALIER de 2^{ème} classe

Sélection après examen professionnel

CONDITION

- Etre membre des corps de la maîtrise ouvrière et des dessinateurs, ou du corps des personnels ouvriers titulaire du grade d'ouvrier principal de 2^{ème} classe classé dans le 3^{ème} échelon de son grade ou du grade d'ouvrier principal de 1^{ère} classe
 - Justifier d'au moins 11 ans de services publics
-

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Relations professionnelles

- Responsable des services techniques

- Responsable de maintenance
- Conducteur d'opérations
- Encadrement de maintenance

Structures

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
- Bureau d'étude
- Entreprise générale de construction
- Cabinet d'architecte

Conditions

- Travail de bureau et sur le terrain
-

AUTRES APPELLATIONS COURANTES

- Projeteur

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Conducteur\(trice\) de travaux tous corps d'état \(TCE\)](#)
-